

CONSEIL MUNICIPAL
Compte-rendu succinct de la réunion du 28 septembre 2004

- 1 - **Approbation** du compte-rendu de la séance précédente.
- 2 - **Décisions** prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire : conclusion d'un crédit d'investissement consolidable auprès de la Caisse d'Épargne du Pas-de-Calais (1 000 000 €) représentant l'appel à l'emprunt inscrit pour partie lors du vote du Budget Primitif 2004 : signature d'un contrat de maîtrise d'œuvre avec deux bureaux d'études (ADI environnement pour le lot Espaces verts et le lot VRD – Sécurité, et NI2C pour le lot Bâtiment) suite à la consultation lancée par voie de presse : signature des marchés avec les entreprises retenues pour les travaux d'aménagement d'une salle de répétition et d'un studio d'enregistrement ainsi que pour la mise en service d'un contrôle d'accès et d'une alarme intrusion salle Louis Duvauchelle : signature du marché conclu selon la procédure adaptée avec l'entreprise EUROVIA pour la fourniture et pose de mobilier urbain (montant : 54 328,30 €).
- 3 - **Budget supplémentaire 2004** : Commune, ZAL, Lotissements (2 Puits, 108)
Budget commune : Les dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 1 011 000 €. Le prélèvement consacré aux dépenses d'investissement est de 52 000 € répartis comme suit :

– Acquisition de matériel :	10 000 €
– Mobilier urbain	10 000 €
– Travaux de bâtiments :	10 000 €
– Autres travaux et divers	22 000 €
- 4 - **Budget ZAL : admission en non-valeur des titres de recettes émis pour** la société Carfouille : loyers octobre 1999 à avril 2000 (37 717,74 €) et la société Publitri : loyers octobre 2000 à décembre 2000 et Taxe Foncière (113 153,36 €), ces deux sociétés ayant été mises en liquidation et les services de la Trésorerie n'ayant pu recouvrer ces sommes.
- 5 - **Approbation du compte-rendu d'activité annuel au concédant** : opération Cité Belgique – année 2003.
- 6 - **Cité Belgique : avenant n°2 de prolongation de délai à la convention d'aménagement** : le rythme de programmation des crédits GIRZOM n'ayant pas permis d'achever la restructuration de cette cité, un délai supplémentaire de deux ans s'avère nécessaire pour clôturer l'opération.
- 7 - **Aménagement de l'îlot Condé-Salengro** : approbation du compte-rendu annuel au concédant.
- 8 - **Produit des amendes de police : engagement à réaliser les travaux financés par le Conseil Général à hauteur de 40%**. Cette subvention sera utilisée pour la rénovation de l'éclairage public rues Leroy et Caron, le renforcement de la signalisation verticale pour limitation de tonnage et zones 30, l'aménagement du stationnement rue Léon Blum. Montant de la subvention : 43 25 €.
- 9 - **Adoption des nouveaux statuts** de la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais.
- 10 - **Marchés publics : frais de reprographie : paiement du coût de reproduction des documents par les candidats**. Le montant que l'entreprise réglerait correspondrait strictement aux frais de reprographie.
- 11 - **Délégation du droit de préemption au profit de la SEM Artois Développement** pour les parcelles situées en zone 50 NAa dans le périmètre de l'opération Quadraparc.
- 12 - **Convention entre le Conseil Général et la Ville**, relative à la mise à disposition du Collège et de l'UNSS de la salle Auguste Varet : régularisation.
- 13 - **Redevances scolaires aux villes voisines** : villes de Annay-sous-Lens (89 €) et Meurchin (183 €) pour des enfants loossois qui y sont scolarisés.
- 14 - **Avenant au contrat d'assurance IAC de la SMACL** pour couvrir les feux d'artifices des 13 et 14 juillet 2004 et la sécurité des pompiers au trail du 19/9/04 : Le montant de ces avenants est respectivement de 21,44 € et 14,28 €.
- 15 - **Subventions** aux sociétés locales et extérieures.
- 16 - **Indemnité de changement de résidence à Monsieur Tony SARTORIO** : prise en charge des frais de changement de résidence engagés dans le cadre de sa mutation au sein des services techniques de la ville de Loos-en-Gohelle.
- 17 - **Mise à disposition par bail emphytéotique** de la parcelle AB N°516 à Monsieur et Madame ALLARD – Rue des Acacias.
- 18 - **Recrutement d'un chargé de mission "aménagement du territoire"** pour un suivi efficace notamment du traitement des entrées de ville, de la mise en place d'une zone de publicité réglementée et d'une politique locale de l'habitat, (durée de 6 mois renouvelable).

19 - Remboursement des frais à Monsieur le Maire pour les frais engagés dans l'exercice de ses fonctions.

20 - Installation des services techniques dans le bâtiment sis 150, rue Bernard Palissy.

21 - Informations et questions diverses □

- départ à la retraite de Mademoiselle BOEHM (école Victor Hugo), et arrivée d'une nouvelles directrice à l'école Samuel Merlin (Mme DOUCHEZ)-
- espace Cœur de Loos
- résultat de la consultation lancée pour confier la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement du jardin public à un cabinet paysagiste.

Toutes ces décisions ont été votées à l'unanimité.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Loos-en-Gohelle,
le 5 octobre 2004

Le Maire,